

Association Musicale de Chapareillan

Reprise des cours à partir du 18 septembre 2023.

Paiement dès l'inscription et pour l'année complète.

Trois possibilités de règlement, au choix :

1/. par CB, sur la page PayAsso de l'AMC (plateforme de paiement sécurisé proposée par le Crédit Mutuel) : possibilité de payer en 2 à 4 fois (septembre, octobre, novembre, décembre : 4 x 25% du montant annuel). https://www.payasso.fr/amc-chapareillan/reglement-par-cb

- 2/. par chèque à l'ordre de l'AMC :
 - soit un chèque pour la totalité de l'année (encaissement en octobre)
 - soit trois chèques (encaissement : octobre, janvier, avril).
 - Le 1er chèque comportera l'adhésion en plus.
- 3/. par prélèvement automatique (jusqu'à 10 fois, soit 1 prélèvement par mois).

Adhésion à l'association - Coût annuel par famille	35	à ajouter au 1er chèque.
--	----	--------------------------

Cotisations 2023/2024 Musique - Chant - Théâtre - Danse	Enfants et étudiants				Adultes				
Cotisations par activité - Coût annuel	Règlement en 3 fois			Total	Règlement en 3 fois			Total	
	octobre	janvier	avril		octobre	janvier	avril		
Forfait instrument (1/2 heure/semaine) + 1 pratique collective incluse (voir liste ci-dessous (*))	245	245	240	730	270	270	270	810	
Pratique collective seule ou en plus de la première incluse dans le forfait instrument (*) :	105	105	100	310	125	125	120	370	
- Formation musicale enfants : 1ère, 2ème, 3ème et 4ème année									
- Formation musicale adolescents									
- Atelier "Musique actuelle"									
- Ensemble musical ados/adultes									
Éveil musical 4 à 6 ans (1h00)	95	95	90	280					
Atelier/groupe autonome (par musicien)	20	20	20	60	20	20	20	60	
Chant, Ensemble vocal ados/adultes (sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits)	50	50	50	150	60	60	60	180	
Théâtre enfants et ados (1h00)	105	105	100	310					
Danse d'Israël (3h/mois)					60	60	60	180	

(*) Pratique collective :

Formation musicale obligatoire avec l'apprentissage de l'instrument (en Cycle 1, dès le CE1) :

- 1ère, 2ème : 1 heure/semaine - 3ème, 4ème année : 1h15/semaine

<u>Formation musicale</u> adolescents : 1h/semaine <u>Atelier "Musique actuelle"</u> : 1h/semaine <u>Ensemble musical ados/adultes</u> : 1h/semaine



